

CONGRÈS NATIONAL 2006

LOURDES – CITÉ SAINT-PIERRE
LES 20, 21 ET 22 OCTOBRE



1. E

LA REALITE DE L'AUMONERIE CATHOLIQUE EN FRANCE

Effectif et fonctions

Les aumôniers de prison sont

✓ par fonction

Aumôniers titulaires	185
Aumôniers bénévoles	180
Auxiliaires bénévoles d'aumônerie	145
TOTAL	510

✓ par statut

Laïcs	247
Prêtres	138
Diacres	46
Religieux (ses)	79
TOTAL	510

Dans les établissements pénitentiaires, c'est une équipe qui a la charge de l'aumônerie.

Les aumôniers et les auxiliaires sont nommés par l'évêque du diocèse après avis de l'aumônier régional.

La charge d'**aumônier** (titulaire ou bénévole) permet d'assurer l'ensemble de l'action pastorale (visite, accompagnement spirituel, célébrations liturgiques, animation de groupes divers ...).

La fonction de l'**auxiliaire** consiste à conduire ou présider des célébrations liturgiques ainsi qu'à organiser et animer des groupes.

1. Activités de l'aumônerie

Toutes les propositions de l'aumônerie sont des espaces possibles pour la rencontre.

- **rencontres individuelles en cellule ou en parloir**

Les aumôniers peuvent se rendre dans les cellules (dans la majorité des établissements les aumôniers disposent d'une clé de cellules). Dans certaines maisons, un bureau à l'intérieur de la détention permet aussi de recevoir les personnes détenues.

- **rencontres collectives**

- ✓ **groupes d'échanges et groupes bibliques**

Les personnes détenues y échangent librement sur leur foi ou leurs doutes, la religion et leurs questions, à partir de thèmes choisis d'avance ou d'actualité, de textes de la Bible.

- ✓ **célébrations**

Avec ou sans messe, les célébrations se déroulent dans des salles spécifiques au culte catholique, ou dans des locaux à vocation de polyvalence.

2. Formation des aumôniers

Toute activité au service des autres, à plus forte raison de personnes en situation d'exclusion, demande une sérieuse formation. Elle est particulièrement nécessaire du fait des caractéristiques de la population carcérale (délinquance, toxicomanies, maladies mentales etc..) et aussi pour une connaissance des milieux judiciaire et pénitentiaire. L'Aumônerie Catholique des Prisons a ainsi mis en place des modules et des documents de formation initiale et de formation continue au niveau national et dans chaque région pénitentiaire.

Tout nouveau membre de l'aumônerie est proposé à l'agrément de l'administration pénitentiaire après une période de discernement et un temps de stage. Sa mission est évaluée régulièrement par l'aumônier régional.

3. Place de l'aumônerie catholique dans les établissements

Respect du travail des professionnels et des intervenants

Les équipes d'aumônerie sont appelées à intervenir dans le cadre d'une institution laïque et républicaine dont elles respectent la spécificité.

Généralement, les relations avec les personnels (en particulier ceux de direction et de surveillance dont la mission est particulièrement difficile) sont constructives et même, souvent, marquées d'une grande confiance mutuelle.

Outre leur mission spécifique auprès des personnes détenues, les aumôniers, tout en restant à leur juste place, s'insèrent, là où c'est possible, dans le réseau des partenaires de la réinsertion (personnels pénitentiaires, services socio-éducatifs, accueils des familles, relais d'accueil pour les sortants de prison ...).

Relations avec les représentants des autres cultes

Les aumôniers et auxiliaires catholiques sont ouverts à la dimension œcuménique et interreligieuse, la seule réserve étant le prosélytisme et le syncrétisme.